

Séminaire

du Haut Conseil de la santé publique

11 janvier 2023

Ce séminaire propose un panorama de l'impact des politiques publiques sur la réduction des risques environnementaux sur la santé humaine, à la suite d'un rapport du HCSP réalisé à la demande des ministères chargés de la santé et de la transition écologique.

DEUXIÈME PARTIE : ENJEUX ET PERSPECTIVES EN SANTE- ENVIRONNEMENT

Évolution de la perception du public des risques liés à l'environnement et les actions d'information et de formation menées à l'échelle nationale et régionale

M. Daniel Bley

Anthropologue biologiste, directeur de recherche émérite au CNRS, UMR ESPACE-Université Aix-Marseille, ancien membre de la Commission spécialisée sur les risques liés à l'environnement du HCSP

Discutants :

M. Patrice Bueso, directeur de la stratégie, Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN)

M. Pierre Souvet, président de l'Association Santé Environnement France (ASEF)

M. Pierre Verger, directeur de l'observatoire régional de la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mme Agnès Verrier, chargée d'expertise en prévention et promotion de la santé, Santé publique France

M. Daniel Bley indique en introduction que de manière générale, la perception des risques environnementaux sur la santé est une dimension absente des évaluations. Or, il s'agit pourtant d'une démarche essentielle pour la mise en place d'une politique en santé-environnement, car elle permet :

- De connaître les perceptions du risque et les pratiques de prévention dans la population générale ;

Santé-environnement : Quinze ans de politiques publiques

- De bien comprendre ce qui fonde les comportements face aux dangers « perçus » par les populations ;
- De mieux formuler les messages sanitaires ;
- D'améliorer l'acceptabilité des mesures de santé publique.

Des outils existent pour mesurer la perception des risques : des baromètres ont ainsi été effectués par l'IRSN, IFEN-CREDOC, l'ADEME, l'INPES ou Santé publique France.

Les principales évolutions des perceptions en matière de santé-environnement sont les suivantes :

- Parmi un ensemble de risques généraux, la dégradation de l'environnement se situait jusqu'à il y a cinq ans loin derrière d'autres préoccupations comme le chômage et la pauvreté ;
- Néanmoins, dans le baromètre « santé-environnement » mené par l'INPES en 2007, la population se déclarait « très sensible aux questions environnementales » et « plutôt bien informée sur les risques sur la santé » ;
- D'ailleurs, selon les baromètres de l'IRSN et de l'ADEME, les écarts se resserrent depuis 2016 et la préoccupation environnementale augmente et apparaît comme la seconde préoccupation des Français ;
- Parmi l'ensemble des risques environnementaux, ce sont les questions climatiques qui arrivent largement en tête.

Plus largement, les recommandations formulées par le HCSP sont les suivantes :

- Systématiser la mise en œuvre d'un baromètre santé-environnement ;
- Mobiliser davantage les sciences humaines pour comprendre les modalités de mobilisation des acteurs et les raisons de convergence et de divergence entre les différentes parties prenantes ;
- Améliorer les actions de sensibilisation et créer une Journée nationale Santé-Environnement ;
- Mettre en place un cursus diplômant en santé-environnement et créer une spécialité médicale en santé-environnement.

Daniel Bley cède ensuite la parole aux différents intervenants

M. Patrice Bueso précise tout d'abord que le baromètre IRSN sur la perception des risques ne traite pas spécifiquement les questions de santé-environnement. Ce baromètre, intitulé « La perception des risques et de la sécurité par les Français », existe sous sa forme actuelle depuis 1990. Cet outil annuel permet de mieux comprendre les dimensions socioculturelles liées à la perception des risques en général, et du risque radiologique et nucléaire en particulier. L'objectif, in fine, est d'améliorer la gestion des risques.

Ce baromètre est composé de quatre parties :

- Les préoccupations actuelles des Français ;
- Le regard des Français sur la science et l'expertise ;
- Les Français et les situations à risque ;
- Les Français, le nucléaire et la sûreté.

Santé-environnement : Quinze ans de politiques publiques

Le baromètre IRSN 2022 comptait un échantillon de 1 000 personnes et 42 questions. En ce qui concerne les préoccupations principales des Français, la santé était la préoccupation dominante en 2020. Plus largement, et quel que soit les événements extérieurs, le dérèglement climatique est devenu au fil du temps la préoccupation principale des Français.

Selon les répondants, les trois risques les plus élevés sont le cancer, la pollution de l'air et le terrorisme. Pour les risques environnementaux, la pollution de l'air, les pesticides, la pollution des sols, la pollution de l'eau et les déchets chimiques sont les plus cités. Il convient de souligner que les Français sont sensibles aux informations diffusées : la préoccupation autour d'un risque s'élève lorsque celui-ci est présent dans les médias.

Toutes les données sont disponibles sur le site barometre.irsnn.fr. Elles sont également déclinées par région et par catégorie socioprofessionnelle. Dans ce cadre, des disparités sont observées : par exemple, la préoccupation autour du dérèglement climatique est plus faible chez les ouvriers que chez les cadres.

Mme Agnès Verrier aborde ensuite les études menées par Santé publique France autour de la perception du risque. Comme l'a indiqué M. Daniel Bley, le réchauffement climatique domine les préoccupations environnementales de la population générale.

Suite à la canicule exceptionnelle de 2003, un plan national canicule, incluant des campagnes de prévention, a été mis en place. En vue d'améliorer les axes de prévention, deux études quantitatives ont été menées en 2006 et 2015 pour évaluer la perception des risques et les comportements associés en période de canicule. Une troisième étude, qualitative cette fois, a été menée en 2019.

Les personnes interrogées déclarent avoir un bon niveau d'information vis-à-vis des risques et des précautions à prendre lors d'une canicule. Toutefois, leurs connaissances sont parcellaires en ce qui concerne les gestes à adopter, les populations vulnérables à la chaleur et les signes d'alerte. Seulement 12 % de la population générale se considère comme fragile en période de canicule. Ce pourcentage s'élève à 28 % chez les personnes âgées de plus de 75 ans et à 33 % chez les personnes souffrant d'une pathologie chronique.

Les deux populations vulnérables à la chaleur identifiées par les répondants sont les personnes âgées et les jeunes enfants. Les personnes interrogées ont expliqué que selon elle, la vulnérabilité à la chaleur est liée à un état (âge, présence d'une pathologie) et non à une surexposition subie ou choisie. C'est la raison pour laquelle les travailleurs, les sportifs et les personnes occupant un logement mal isolé thermiquement ne sont pas considérés par les répondants comme des personnes à risque en période de canicule. En outre, les personnes qui se sentent en bonne santé considèrent la canicule comme un désagrément et ne se sentent pas concernées par les messages de prévention. Enfin, les personnes interrogées ne connaissent pas ou ne peuvent pas se rendre dans des lieux rafraîchis en raison de contraintes d'accessibilité.

Santé-environnement : Quinze ans de politiques publiques

À partir de l'ensemble de ces résultats, Santé publique France a proposé en 2020 un nouveau dispositif de prévention afin d'accroître la perception du risque par la population générale. De plus, des actions seront développées pour ancrer les gestes favorables à la santé dans un contexte d'adaptation au changement climatique.

M. Pierre Verger, Directeur de l'observatoire régional de la santé de PACA, fait état de deux enquêtes menées sur la perception des habitants de la région, en 2007 et 2017. La seconde enquête était structurée autour de quatre grands axes : la perception des risques, les enjeux d'information, les attentes collectives et les enjeux de mobilisation individuelle.

71 % des habitants se déclarent très sensibles aux problématiques environnementales. Ce taux a peu évolué depuis 2007. La pollution de l'air extérieur et les pesticides, mentionnés par 90 % des habitants, figurent au premier rang des préoccupations. Il convient de souligner que la consommation de produits bios, quant à elle, a augmenté de 75 % entre 2007 et 2017.

Si les médecins sont considérés comme la source d'information la plus crédible, ils ne sont pas toujours consultés. La presse écrite et l'audiovisuel sont privilégiés par les aînés tandis que les jeunes privilégient l'internet et les réseaux sociaux. En ce qui concerne les attentes collectives, elles se portent d'abord sur les transports. Enfin, les résultats font état d'une certaine prise de conscience sur la nécessité d'une mobilisation citoyenne individuelle : 6 habitants sur 10 considèrent qu'ils doivent être les premiers à agir en matière de lutte contre la pollution de l'air extérieur. Ce chiffre est deux fois plus élevé qu'en 2007.

Ces enquêtes barométriques permettent :

- De mieux connaître les préoccupations de la population et leurs évolutions et d'en tenir compte dans les ajustements des plans sur la santé-environnement ;
 - De fournir des éléments concrets pour des politiques publiques plus efficaces, notamment en termes d'information, d'éducation, de formation et de prévention ;
 - D'accompagner les transformations majeures des différents secteurs de la société (habitat, alimentation, urbanisme, etc.) et la mobilisation des parties prenantes ;
- Enfin, il est absolument indispensable de mener, en complément de ces baromètres, une politique de recherche ambitieuse en sciences sociales et dans le domaine interventionnel afin d'évaluer les actions et favoriser l'adoption de comportements plus favorables à la santé.

M. Pierre Souvet indique que l'Association Santé Environnement France promeut la prévention et une vision globale de la santé (One Health). Cette vision globale exige de la transversalité, de « l'interministérialité ». Les conseillers des différents ministères échangent trop peu entre eux.

En ce qui concerne la formation, il souligne que pour la première fois, la Conférence des doyens de médecine va proposer une formation initiale de 6 heures (avec des MOOC de 15 minutes) sur la santé-environnement. Celle-ci sera dispensée dans le cadre du premier cycle des études médicales :

Santé-environnement : Quinze ans de politiques publiques

30 Facultés sur 34 mettront en place cette formation. Lorsque M. Pierre Souvet a récemment rencontré une étudiante de 4e année en endocrinologie, elle ne savait pas ce qu'était le Bisphénol.

Ces MOOC seront également diffusés aux CNFPT. Les élus et les agents des collectivités sont des acteurs de santé essentiels. En 2000, Tokyo a décidé de réduire les particules fines en arrêtant le diesel : la mortalité globale a diminué de 6 %, la mortalité pulmonaire de 20 %. Les urbanistes comme les acteurs du bâtiment ont également un rôle essentiel à jouer. Le PNSE indique que 50 % des ventilations ne sont pas conformes, que ce soit dans le neuf ou l'ancien. Ces différents acteurs doivent donc être formés.

Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) sont également un bon moyen de toucher de nombreux publics : les infirmiers, les médecins... Les vétérinaires, eux aussi, doivent être associés à cette démarche de transversalité que M. Pierre Souvet appelle de ses vœux.

La sensibilisation au sein de l'Éducation nationale, enfin, est nécessaire. Dans trois jours, M. Pierre Souvet organisera, grâce au rectorat d'Aix-en-Provence, une conférence d'une heure devant des professeurs. Ensuite, des topos seront organisés dans les classes de primaire, de collège et de lycée.

En conclusion, M. Pierre Souvet déclare soutenir la création d'une journée nationale santé-environnement : plus on parle de ce sujet, mieux c'est.

Échanges avec la salle

Un intervenant du Réseau Environnement Santé juge pertinent qu'une formation initiale sur la santé-environnement soit dispensée aux futurs médecins. Même si le nombre d'heures est limité, il s'agit d'un bon début. En revanche, la formation continue est indemnisée sur la base de 4 demi-journées par an, contre 8 demi-journées il y a dix ans. Comment former les médecins en exercice si le nombre de demi-journées indemnisées est aussi peu élevé ?

M. Pierre Souvet confirme que les 21 heures par an sont très insuffisantes. Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), qui regroupent différentes familles de métiers (médecins, kinés, pharmaciens, infirmiers...) pour assurer la permanence des soins, comportent un volet prévention. L'Association Santé Environnement France a ainsi demandé au ministre que les ARS poussent les acteurs à introduire le volet santé-environnement dans la politique de prévention des CPTS.